



Lundi 18 Novembre 2013

Objet: réforme des études secondaires

Monsieur le Secrétaire général, Mesdames, Messieurs,

Nous représentons les parents des écoles européennes de Luxembourg, qui comptent près de cinq mille élèves.

Nous avons des échos de la réforme des études secondaires. Celles-ci évolueraient dans le sens d'une spécialisation en filières au cours des dernières années avant le baccalauréat. Les choix des élèves, une fois la filière déterminée, seraient nettement plus restreints. De nombreuses options deviendraient incompatibles, alors même que les études supérieures projetées exigeraient une préparation s'appuyant sur des matières à la fois scientifiques/ techniques et artistiques.

En réalité, à y bien regarder, de nombreux cursus universitaires imposent une approche pluridisciplinaire :

- pour les écoles de commerce, il faut un haut niveau en économie, mathématiques et langues,
- pour l'architecture, des connaissances en mathématiques, physique, art, dessin et informatique sont nécessaires,
- en psychologie, le cursus comprend des sciences humaines, des statistiques et de la biologie,
- la géographie comporte des cours de sciences de la terre et de sciences humaines,
- les musiciens apprennent parfois à jouer avec des instruments électroniques et à composer en utilisant des logiciels sophistiqués.

Ce ne sont là que quelques exemples qui démontrent que le défi de la réussite des élèves après la fin de leurs études secondaires ne peut être relevé qu'en laissant un large éventail de choix en fonction des projets de chacun. Une spécialisation prématurée, un choix étriqué de cours dans des langues inadaptées contribueraient à un appauvrissement de l'enseignement et à la fuite d'une partie des meilleurs élèves. Des familles aisées pourraient scolariser leurs

enfants dans des lycées privés dotés d'une meilleure offre éducative, alors que les autres devraient se contenter de laisser leurs enfants à l'école européenne. Ceci irait à l'encontre de l'ambition d'excellence qui a animé toutes les parties prenantes des écoles européennes depuis leur création en 1953. La valeur du baccalauréat européen s'en trouverait affaiblie.

Il convient également de ne pas perdre de vue la question des insuffisances de détachements des professeurs et du refus du Royaume-Uni de continuer à envoyer plus de professeurs que ce qui correspondrait aux besoins de ses propres ressortissants : nous observons le risque que de nombreux élèves se rabattent sur des options scientifiques en anglais, au motif que d'autres options ne sont pas mises en place, mais que les insuffisances budgétaires compromettent le recrutement d'enseignants expérimentés. Au Luxembourg, la mise en place par le gouvernement d'une filière en anglais dans un des lycées de la ville crée une véritable concurrence en matière de recrutement car les écoles européennes ne peuvent pas s'aligner sur les conditions offertes au niveau luxembourgeois (salaire moyen : 91 000 euros par an). En parallèle, la pénurie d'enseignants au Royaume-Uni réduit les perspectives d'attirer du personnel qualifié vers le Luxembourg. L'écart de pouvoir d'achat entre Bruxelles et Luxembourg joue également en défaveur des écoles de Kirchberg et de Mamer.

Dans ces conditions, les Associations de parents d'élèves vous prient de bien vouloir organiser rapidement une réunion d'information pour faire le point sur le projet de réforme du cycle secondaire et prendre connaissance de leurs préoccupations.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous voudrez bien accorder au présent courrier. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées,

Monique Breton

Secrétaire Général FAPEEEL

Fédération des associations des parents d'élèves des écoles européennes du Luxembourg